

| Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bourgogne Franche-Comté | | |
|---|--|---|
| AVIS N° 2017 – 06 | | |
| Date validation officielle : 06/10/17 | Objet : Actualisation de la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté | Vote : unanimité moins 3 abstentions |

Les membres du CSRPN se sont exprimés sur ce dossier lors de la séance plénière du 6 octobre 2017 sur la base de la présentation de Léa Chalvin et Jean-Christophe Weidmann de la Ligue de protection des oiseaux de Franche-Comté et du rapport de Michaël COEURDASSIER.

Vu la proposition de réactualisation de la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté, proposée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation de Franche-Comté le lundi 3 juillet 2017,

Considérant :

- que la liste rouge prend en compte les données les plus récentes en matière de répartition sub-régionale (Franche-Comté uniquement) et de tendance temporelle ;
- que la liste rouge a bénéficié d'un avis favorable des différents experts réunis dans les groupes de travail constitués à cet effet ;
- que la liste rouge est établie conformément aux critères et méthodes formulés par l'UICN dans ses recommandations de 2011 ;
- que les modifications demandées par le comité UICN France sont intégrées dans la présente version ;
- que la présente version a fait l'objet d'un avis favorable qui a valeur de labellisation de la part du Comité UICN France ;
- que la LPO Franche-Comté a apporté des réponses aux deux questions soulevées par le CSRPN.

Le CSRPN :


- Souligne la qualité du travail réalisé par le groupe d'experts.

Le CSRPN demande :

- qu'une publication de la liste rouge soit réalisée, sa diffusion assurée afin de la rendre rapidement accessible aux décideurs et à un large public et que la bibliographie soit étoffée avec les études existantes ;
- que soit assurée une protection efficace des différents taxons en liste rouge lors des opérations d'aménagement ou de gestion courante, et en conséquence que soient établis puis mis en œuvre des plans de conservation adaptés.

Le CSRPN émet un avis favorable sur la liste rouge actualisée des oiseaux nicheurs de Franche-Comté.

Le Président du CSRPN
Vincent GODREAU



V. GODREAU